

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de FAY-AUX-LOGES se réunira à la mairie, le jeudi 30 avril 2026 à 19 heures pour la tenue d'une séance ordinaire.

Ordre du Jour :

Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil municipal du 2 avril 2026

- ☞ **Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal**
- ☞ **Droit de préemption urbain : décision du Conseil Municipal**
- ☞ Règlement intérieur du conseil municipal
- ☞ Désignation de délégués pour le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret
- ☞ Désignation des membres pour les commissions thématiques communautaires
- ☞ Désignation d'un membre dans la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
- ☞ Recrutement d'un apprenti
- ☞ Remboursement de frais à un agent

Informations diverses

Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde

Analyses d'eau

FAY-AUX-LOGES, le 24 avril 2026

Le Maire,



Bruno GUYARD